

ETUDIANT EN SITUATION DE HANDICAP

PLAN PERSONALISE D'ETUDES ET DE FORMATION (PPEF)

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

ETAT CIVIL :

Nom :

Prénom :

Né (e) le :

Sexe : F M

Adresse Mail :

Téléphone perso. :

Téléphone mobile :

INFORMATIONS MEDICALES/ PARAMEDICALES

Ce document n'est pas destiné à un médecin.

En cas de difficultés à le remplir, le médecin du SUMPPS vous y aidera lors de votre rendez vous.

HANDICAP, MALADIE

- Trouble cognitif
- Trouble spécifique de l'autisme (TSA)
- Trouble Psychique
- Trouble du langage et de la parole : (dyslexie, dysphasie)
- Trouble viscéral (maladie chronique invalidante, diabète, épilepsie, mucoviscidose, cancer...)
Merci de cocher cette case si vous êtes suivi pour un cancer et **si vous acceptez de le signaler**
(Recueil du Ministère dans le cadre du plan Cancer)
- Trouble moteur (Dyspraxie)
- Trouble visuel :
 - Cécité
 - Autre trouble des fonctions visuelles
- Trouble auditif :
 - Surdit  severe et profonde
 - Autre trouble des fonctions auditives
- Plusieurs troubles associ s
- Autres troubles:

.....

INFORMATIONS SOCIALES/COMPENSATION

Avez-vous un dossier à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

Oui Non En cours (Préciser **la date de dépôt** :.....)

Dans quel département ?

MESURES RELEVANT DE LA CDAPH

- ✓ Bénéficiez-vous d'un accompagnement par un établissement ou un service médico-social ? Oui Non
- ✓ Avez-vous un (e) auxiliaire de vie (PCH ou ATP)? Oui Non
- ✓ Bénéficiez-vous d'un transport spécifique ? Oui Non
- ✓ Etes-vous reconnu(e) comme travailleur handicapé (Reconnaissance Qualité de Travailleur Handicapé RQTH) Oui Non
- ✓ Avez-vous une carte d'invalidité ou une AAH (Allocation de l'adulte Handicapé) Oui Non
- ✓ Disposez-vous d'autres mesures relevant de la CDAPH (Carte de stationnement, PCH...) Oui Non

MESURES NE RELEVANT PAS DE LA CDAPH

- ✓ Etes-vous accompagné(e) par un établissement ou service sanitaire (Hôpital, Hôpital de jour, Centre Médico Psychologique CMP...) Oui Non
- ✓ Etes-vous accompagné(e) par un autre professionnel du soin ou de la rééducation ? (Orthophoniste, kinésithérapeute, Psychomotricien...) Oui Non